



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 5 JANVIER, 1847.

Programme

DE LA Revue Canadienne POUR L'ANNÉE 1847.

En commençant nos travaux de 1847, nous croyons devoir faire part à nos lecteurs, de nos projets et de nos espérances pour l'avenir de nos publications, et des changements et améliorations que nous nous proposons de faire à notre journal pendant l'année qui commence.

Après deux années d'existence, l'expérience nous a prouvé que la grande difficulté, le grand obstacle qui s'oppose à l'avancement et aux progrès du journal, ne en Canada, c'est l'absurde système du long crédit malheureusement encore trop répandu parmi nous. Un journal peut avoir et obtenir une large circulation; mais cette circulation, au lieu de lui être avantageuse et profitable ne peut que lui nuire et lui faire tort, si elle n'est accompagnée de remises certaines et régulières.

Pour le journal, le crédit est ruineux, il a pour résultat et pour conséquence la perte de temps, les frais de collection énormes, l'absence de tout énergie et indépendance dans le ton de la presse, qui font qu'au lieu de grandir et de prendre chaque jour une nouvelle force, une nouvelle influence, le journal traîne le plus souvent une misérable existence, qui ne peut être susceptible d'aucun bien pour la société, et fait le désespoir de ceux qui s'engagent dans la carrière de la presse périodique.

Que le public ne trouve donc pas mauvais que nous l'entendions aujourd'hui d'un sujet qui l'intéresse lui-même autant que nous, puisque tout le monde doit avoir à cœur le perfectionnement et l'amélioration du journalisme.

Revenons à la société anglaise autour de nous. Les efforts qu'elle fait pour soutenir la presse périodique, les soins qu'elle a déjà établis et réfléchissons qu'il faut partager avec eux ce système pour le salut de notre pays, si nous voulons combattre pour les trois autres et les conquérir à notre tour. Aujourd'hui le journal est devenu une nécessité, un besoin indispensable pour une société civilisée, mais pour nous qui sommes placés au milieu d'éléments hétérogènes, au milieu d'une population différente d'avec nous par la religion, les mœurs et le langage, c'est une double nécessité; c'est un signe de ralliement, un moyen de conservation de propagation de nos mœurs, de notre langue et de nos idées; sans une presse libre, indépendante et énergique, point d'esprit public, point de force et de puissance politique; au contraire, avec une presse servile et vigilante, on doit acquiescer à une grande influence; — Donnez moi, disai-je un grand homme d'état, un parlement vendu, une pairie servile et un gouvernement corrompu, mais donnez moi en même temps une presse libre et je ne craindrai rien!

Il faut donc se donner la main pour affranchir la presse des entraves qui lui ont été librement imposées sans laquelle elle ne peut rien; c'est le devoir de tout bon citoyen, de tout ami vrai de son pays, de travailler à élever et améliorer la position du journalisme en Canada.

Nous demandons donc la coopération de tous nos compatriotes; nous voulons détruire ce misérable système de crédit qui ruine le journal, et l'empêche d'avancer. En Angleterre, en France et aux Etats-Unis, on les prix des journaux sont si élevés, les abonnements se paient invariablement d'avance. En Canada les journaux qui sont à si bas prix, ne sont payés qu'après de longs délais. N'est-ce pas absurde?

La propriétaire de la Revue Canadienne, tout en se félicitant de la position que la faveur publique a faite à sa feuille et du grand encouragement qu'il a reçu en 1846, est bien déterminé à persister à exiger de la part de ses abonnés le paiement régulier de leur abonnement. C'est à cette pratique qu'il doit une partie de ses succès et qu'il peut promettre d'ici au premier mai prochain, L'AGRANDISSEMENT DE SA FEUILLE.

Il espère donc qu'avec le concours de ses amis et du public en général, l'année 1847, sera pour le journal une année féconde en événements et en résultats importants. Les questions qui vont se présenter à la discussion offrent un intérêt majeur et un vaste champ d'observation. C'est d'abord l'état désorganisé de notre administration provinciale, la position de plus en plus avantageuse du parti populaire, l'éducation élémentaire de nos populations, la liberté du commerce, le développement de l'industrie, l'éta-

blissement des chemins de fer et des télégraphes électriques et une foule d'autres sujets également importants et intéressants, qui vont occuper l'esprit public et qui méritent l'attention de tous nos lecteurs.

LA PROCHAINE SESSION DE NOTRE PARLEMENT ne sera pas un des moins graves événements de 1847. Les divers mouvements des partis, les nouvelles combinaisons, voire même les spéculations, les bruits qui courent devront occuper la presse.

Durant la session la Revue Canadienne agrandie contiendra tous les débats et donnera toujours les meilleures informations politiques aussi à bonne heure que possible.

Quant aux nouvelles d'Europe, aussitôt leur arrivée en ville, nous les donnerons dans un Extra, si ce n'est pas notre jour de publication.

Nous continuerons à tenir nos lecteurs au courant des nouvelles de la ville, des affaires commerciales et municipales, etc. Enfin de tout ce qui peut les intéresser.

LA REVUE CANADIENNE soutiendra comme par le passé de tous ses forces, de toute son énergie le PARTI RÉFORMISTE du Canada, sincèrement personnel que le pays ne peut prospérer que par le triomphe des principes qu'il professe et des doctrines politiques qu'il veut mettre en pratique.

Nous voulons le gouvernement responsable, tel que compris par lord Durham, et par nos chefs politiques MM. Lafontaine et Baldwin.

La liberté commerciale, aussi étendue que possible.

L'éducation nationale, même par une contribution forcée.

La réforme du tarif des postes, des taxes uniformes et le contrôle donné au gouvernement provincial.

Un tarif bas et seulement établi pour les revenus publics.

L'abolition des lois de la navigation.

La libre navigation du St. Laurent.

L'encouragement de l'industrie nationale, mais non par la protection des tarifs.

L'antériorité des derniers restes du family compact, sa destruction complète.

La vente des terres de la couronne.

Un meilleur système de judicature.

Un système de banqueroutes qui protège également et les droits du créancier et le débiteur malheureux.

Enfin une justice égale pour tous les sujets et de l'économie dans toutes les diverses branches du service public.

Voilà pour la partie politique de La Revue Canadienne; quant à la partie littéraire, nous pouvons assurer nos belles dames qu'elles y trouveront autant d'intérêt que par le passé. En agrandissant notre format, nous pourrions leur donner encore plus de matières instructives et amusantes à lire. Le clergé trouvera aussi dans nos colonnes une grande variété de nouvelles religieuses et nous espérons qu'il nous continuera son bienveillant patronage.

L'Album Littéraire et Musical de La Revue Canadienne, continuera à paraître par livraison mensuelle régulièrement le 25 de chaque mois. Il ne sera apporté aucun changement à cette publication en 1847. Le choix des matières sera toujours fait avec le même discernement et de manière à orner et l'esprit et le cœur en leur présentant en même temps des beautés littéraires et des principes de la plus pure morale.

Montréal n'est pas encore sorti du tourbillon de fêtes de plaisirs et de réjouissances dans lequel notre bonne ville se plonge avec tant d'entrain au commencement d'une nouvelle année. Nous avons encore le GATEAU DES ROIS à manger et ensuite tout rentrera dans l'ordre.

Nous ne vous redisons pas la cérémonie toujours si agréable des visites, ce bon vieil usage de nos pères.

Elles ont été aussi nombreuses, cette année que ces années passées. Son Excellence lord Cathcart a reçu son monde royalement à l'Hotel Daley, avec un excellent lunch. Son honneur le maire de Montréal a aussi entretenu ses visiteurs avec un lunch, où le champagne coulait à flots.

Au milieu de tout ce tumulte, ce tohu-bohu, causé par les équipages et les promeneurs qui sillonnaient nos rues, il est heureusement arrivé aucun accident grave. Quelques chevaux ont été tués, quelques gens renversés; voilà tout.

La température est extraordinairement douce pour la saison. Le thermomètre est monté ce matin à 31°, à ce chiffre le St. Laurent ne prendra pas de sidit. Ce temps peut-être favorable aux pauvres, mais il est contraire à la santé. Jamais il n'y eut autant de maladies, de Rheumatismes, et de Rhumes.

UN VOL A LA MONTRE.— Un journal de Co-hou, Haut-Canada, nous raconte que la se-

maine dernière pendant qu'un M. Nixon, bijoutier, était à prendre son thé, un chevalier d'industrie de la vieille roche enleva une glace à sa croisée et prit 12 montres, en se consolant sur l'immoralité de son action avec cette maxime de Robert Macaire, que "les montres sont faites pour aller."

UN POLYGAME.—Un nommé John Welch a été arrêté hier comme accusé d'avoir épousé trois femmes, le triple coquin! Sa seconde femme, Catherine Reed, qu'il avait épousée en juillet dernier, ayant découvert qu'il existait un no. 1, l'avait planté là et ne s'occupait plus de lui, lorsqu'elle apprit que le monstre en était à son numéro 3. C'était trop fort. Elle dénonça le coupable, et c'est ainsi qu'il a été arrêté et mis à l'ombre.

Un ami qui se rendait dernièrement d'Albany à New-York, nous informe qu'il y avait sur le steamboat où il était embarqué un corps de volontaires qui allait joindre l'armée américaine au Mexique, et que parmi ces volontaires il y avait plusieurs canadiens. Le docteur O'Callaghan qui était passager, ayant appris ce fait, voulut s'en assurer par lui-même; il se fit donc présenter trois de ces personnes et leur parla longtemps en français. Le plus vieux des trois était un nommé Pierre Forques, de St. Jean, île d'Orléans; c'est un veuf, qui a deux enfants à St. Jean; l'autre était un jeune homme de 20 ans, nommé Dominique Lefebvre, dont les parents résident aux Tanneries des Rolland, près de Montréal. Nous ignorons le nom du troisième dont la famille demeure depuis un certain nombre d'années, à Troy. Forques était au lit, ayant été blessé en versant d'une voiture quelques jours auparavant. Le Dr. O'Callaghan lui demanda s'il pouvait faire quelque chose pour lui, et, à sa demande, il lui procura quelques douceurs que Forques reçut avec beaucoup de reconnaissance. Ces volontaires s'en allaient joindre leur dépôt à Governor's Island, d'où ils devaient partir immédiatement pour se rendre au Mexique et prendre part à la guerre.—Minerve.

La Gazette Officielle du 27 ultimo contenait une proclamation annonçant que Sa Majesté en conseil avait donné sa sanction, aux bills suivants réservés par le gouvernement à la dernière session du parlement; mais la proclamation ne fait pas mention du bill "pour fournir d'eau la ville de Québec et autres lieux adjacents."

1. Acte incorporant une compagnie pour élever le grand chemin de fer de l'Ouest depuis Hamilton jusqu'à Toronto.

2. Acte pour amender les divers actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de Toronto au lac Huron.

3. Acte pour l'érection d'un pont suspendu sur la rivière Niagara, près de la chute.

4. Acte rétablissant les devoirs civils de certaines personnes atteintes et convaincus de haute-trahison.

5. Acte incorporant la compagnie du chemin de fer de Wolfe-Island, Kingston et Toronto.

6. Acte incorporant la compagnie du chemin de fer de Peterborough à Port-Hope.

7. Acte incorporant la compagnie du chemin de fer de Montréal à Kingston.

Le marché Bonsecours a été ouvert ce matin, les bouchers, les regrattiers, etc., en ont pris possession, non sans quelque répugnance, car ils se plaignent que le prix des places est à un taux exorbitant. En effet, comme nous l'avons annoncé dans notre dernière feuille, un grand nombre des étaux des bouchers sont montés de 60 à 275. C'est plus haut que le loyer d'un grand nombre de maisons et de magasins. Si les bouchers ont eux-mêmes poussés les étaux qu'ils voulaient avoir à un prix aussi élevé, ils n'ont pas droit de se plaindre, c'est leur ouvrage. Mais on dit que quelques-uns des conseillers de ville d'un certain parti, se sont permis d'encherir et nous leur contensions ce droit puisqu'il y avait un prix de départ de fixé. C'est-à-dire 240 pour les grands étaux et 20 pour les petits. Tel était le prix qui avait été fixé par le conseil et ils n'avaient plus le droit de sur-encherir.—Minerve.

Opinion de Lord Chatham sur la liberté du Commerce.

Lord Chatham disait dans la Chambre des Lords:—Je ne désespère pas de mon pays; et je ne cherche pas à cacher ce qui, dans mon opinion, rendrait au Royaume son ancienne condition de prospérité. Affranchissez le commerce, diminuez le poids des impôts, et vous n'entendez plus de murmures. Le commerce étant toujours une échange de choses équivalentes, une nation qui ne veut pas acheter ne peut vendre, et chaque obstacle sur l'importation en est sur l'exportation. D'un autre côté, plus nous admettons les produits des pays étrangers, plus les demandes pour nos articles de luxe augmentent. Qu'on abolisse graduellement et avec précaution notre absurde système de lois sur les Céréales et qu'on admette librement les produits agricoles, moins chers, du Nord de l'Europe et des continents d'Amérique et d'Afrique, nous aurons un débouché illimité pour nos manufactures.

Etats-Unis.

Nous avons des nouvelles de Washington jusqu'au 29 décembre. Les procédés du Congrès sont sans intérêt. La mort d'un sénateur, M. Barrow, est le seul événement de la semaine.

ARMÉE D'OCCUPATION.

Par le steamer McKim, il a été reçu à la Nouvelle-Orléans quelques nouvelles de l'armée. Ce steamer avait quitté Brazos Santiago, le 5 courant. Parmi les passagers, on remarque un assez bon nombre d'officiers, ainsi que soixante et un volontaires malades ou licenciés.

Le général Taylor devait, le 8, marcher en colonne sur Victoria, ville qui se trouve à peu près à moitié chemin de Monterey à Tampico. Il partira à la tête de 1,500 hommes. Le général Butler restera pour commander à Monterey. Deux régiments des volontaires de l'Indiana, le 2e et le 3e, et la batterie du lieutenant McKail, sont partis pour Saltillo afin d'aller rejoindre le général Worth.

Le général Hamer, l'un des brigadiers généraux des volontaires, nommé par le Président, est mort à Monterey, à la suite d'une courte maladie.

Le général Taylor a fait arrêter l'Alcade de Monterey et son fils, ainsi que quelques individus, qui travaillaient à débaucher des soldats américains et fournissaient aux déserteurs des chevaux et de l'argent. On assure que le vieux "Rough and Ready" a déclaré qu'il ferait pendre ses prisonniers, si leurs intrigues continuaient.

Une correspondance dit que deux Français figurent parmi les débaucheurs qui ont été arrêtés. Mais c'est là un fait qui nous paraît difficile à comprendre et à croire. D'où venaient ces Français? Comment se trouvaient-ils à Monterey?

Le général Taylor, en revenant de Saltillo, a réussi à s'emparer de cent mules chargées de provisions pour Santa Anna et son armée de San Luis de Potosi. Ses hommes étaient à la poursuite de 400 autres mules aussi richement chargées pour la même destination.

L'armée de Santa Anna était estimée de 22 à 30 mille hommes. Les Mexicains disparaissent du voisinage de Monterey pour aller le rejoindre.

Le général mexicain a envoyé, dit-on, un détachement de 2,000 hommes pour détruire les citernes qui se trouvent entre San Luis de Potosi et Saltillo.

Le général Wool se trouvait avec 1,000 hommes à Paris, village à environ cent milles au nord de Chihuahua. Le général Worth est à Saltillo, où il se trouvera bientôt à la tête de 2,000 hommes. Le colonel Riley est à Monterrey avec 1,000. Le général Pillow devait partir pour Victoria le 14.

Naissances.

En cette ville, le 29 ultimo, la Dame de John Oatell, a mis au monde une fille.

En cette ville, le 2 courant, la Dame de G. H. Cuddeu, écuier, notaire, a mis au monde une fille.

Deces.

A Halifax, N. E., le 11 décembre, à l'âge de 69 ans l'hon. Norman Fitzgerald Gussack, ci-devant procureur-général du Bas-Canada, puis juge de la cour du banc du roi à Montréal et membre de la chambre d'assemblée pour le Bourg de St-Jacques. M. Gussack était fils de feu R. J. Gussack, ancien procureur-général de la Nouvelle-Ecosse. Pendant son séjour parmi nous M. le juge Gussack se fit toujours remarquer par son esprit d'indépendance et de libéralisme, qui lui attira la confiance et l'estime du parti libéral. Il exerçait ses fonctions avec la dignité et l'intégrité qui conviennent au caractère d'un officier public méprisant toutes les petites intrigues qui se soulevaient en jeu pour faire triompher la cause de nos adversaires. Il n'en fallut pas plus pour lui attirer la haine du parti Tory qui lui suscita des tracasseries qui le firent de laisser la province. Il se retira à Halifax où il fut nommé juge de la cour suprême, place qu'il occupa dignement jusqu'à sa mort.

En cette ville, le 29 du présent, âgé de 22 ans, M. John McTulvan, ci-devant commis chez John Jordan, boucher, de cette ville.

En cette ville, le 19, Madeline-Ann, enfant de G. H. Castel, etc.

A Lachenaie, le 21 courant, à la demeure de Dame veuve Marie Viennet, Mlle. Marie Lefebvre, âgée de 81 ans et 6 mois, ci-devant de St. Denis.

A St. André, le 28 décembre, à l'âge de 31 ans et 10 mois, Michel Marquis, écuier, fils de Pierre Carnac Marquis, écuier, marchand du lieu.

A Ste. Marie de la Beauve, le 31 décembre dernier, à l'âge de sept ans et sept mois, Tancrède-Auguste, troisième fils de feu Pierre-Léon Tancrède, etc., seigneur de Ste. Marie.

REMISE

ASSEMBLÉES DE MONTREAL.

LA PREMIERE ASSEMBLEE qui a été avertie comme devant avoir lieu JEUDI AU SOIR, le 31 courant, est inévitablement remise jusqu'à LUNDI le ONZE JANVIER prochain.

HENRY CHAPMAN. Secrétaire Hon.

5 jan. 1847.

A LOUER,

CETTE SUPERBE RESIDENCE,

DURHAM HOUSE,

SITUÉE SUR LE

COTEAU BARON.

CETTE VILLA magnifique à deux étages, en Pierre, sur le Coteau Baron, communément appelée "Durham House" avec les dépendances vastes et bien disposées, un Jardin très productif bien arrangé et des lieux cultivés; plantée des plus beaux arbres fruitiers, arrosée d'une fontaine qui ne tarit pas d'eau excellente. Cette propriété a été graduellement améliorée, et sa situation si salubre, sa proximité de la ville en font une des résidences les plus agréables qu'on puisse désirer.

S'adresser à S. C. BAGG, N. P.

Montréal, 5 janvier, 1847.

BANQUE D'EPARGNE

De la Cité et du District de Montréal.

MERCREDI prochain le 6 de Janvier étant Fête d'Obligation, (Epiphanie) il ne se fera pas d'affaires ce jour là à cette institution. Par ordre JOHN COLLINS. Caissier. 5 janv.

BANQUE DU PEUPLE

MERCREDI prochain le 6 de Janvier étant Fête d'Obligation (Epiphanie) il ne se fera pas d'affaires ce jour là à cette institution. Par ordre du Bureau. B. H. LEMOINE. Caissier. 5 Janv.

Terre à Vendre

A LA COTE DES NEIGES.

Le sousigné offre en vente, une TERRE avantageusement située à la Côte des Neiges, paroisse de Montréal, d'une arpent et demi de front sur le chemin du Roi, sur seize arpents de profondeur; des Titres incalculables seront donnés à l'acquéreur. Cette magnifique terre avoisine le nouveau Cimetière de Trafalgar et les propriétés d'A. Ross, Ecuier, et J. B. SMITH, Ecuier, et offre aux familles une excellente occasion d'acquiescer une résidence agréable à la campagne, à un mille et demi de distance de la ville. S'adresser à SERAPHIN BEAUFORT dit MAJOR. Tisserand à St. Laurent. Montréal, 5 Jan., 1847.

En Vente à la Librairie Canadienne

D'F. R. Fabre et Co.

DICTIONNAIRE de MEDICINE de Chirurgie, de Pharmacie, des sciences accessoires et de l'art vétérinaire, de P. H. NAYEN. 2e édition, avec 107 figures intercalées dans le texte. Paris 1845. 1 vol. gr. in 8o.

MAGNÈTE, Précis élémentaire de physiologie. 2 vols. in 8o.

ZOOLOGIE ÉLÉMENTAIRE de Physiologie par M. le BARON RICHERAND. 3 vols. in 8o.

Traité d'Anatomie descriptive, par HYPPOLYTE CLOQUET. 2 vols. in 8o.

Manuel Médical, Précis de médecine pratique, par le DOCTEUR CLARION. 1 vol. in 8o. Rue St. Vincent, No. 3, 5 Janvier 1847.

CHEMIN DE FER

DU

CHAMPLAIN ET DU ST. LAURENT.



L'ASSEMBLÉE semi-annuelle des Actionnaires de cette institution aura lieu au Bureau de la Compagnie, rue des Commissaires, LUNDI, le 18 janvier courant, auquel tous les états des affaires de la Compagnie seront soumis à l'Assemblée et un comité de Direction sera nommé par l'Assemblée.

Le fascicule sera occupé à l'adj. préc. CHS. W. CASTLE, Secrétaire Trésorier.

Bureau du Chemin de Fer } Montréal, 5 janvier 1847. }

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU

CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

Montréal, petite rue St. Jacques No. 18, 24 déc 1846

L'ASSEMBLÉE annuelle et générale des Propriétaires du capital inscrit par la Compagnie du chemin de St. Laurent et de l'Atlantique aura lieu à ce Bureau rue St. Laurent, le 30 jour de JANVIER 1847, à DEUX heures précises de l'après-midi, aux lieux d'être TROIS DIRECTEURS à la place des honorables George Moffett A. N. Murin et John Yarrant. Ceux qui essent d'être en office le jour là; et pour s'occuper en général des affaires de la Compagnie en conformité à la 28e section de l'Acte d'Incorporation et de la 23e section des Règles et Réglements de la dite Compagnie.

THOMAS STEERS, Secrétaire.

UNE SOIREE CHARITABLE

AURA LIEU

A L'HOTEL DALEY,

Mardi le 5 Janvier 1847.

POUR VENIR EN AIDE A

L'HOPITAL DE LA MATERNITE.

LES Dames Directrices de l'INSTITUTION pré-sident—

Prix des billets. 10s. 0

Un Monsieur et deux Dames 7 6

Une Dame et un Monsieur 5 0

Un seul Billet 5 0

On peut se procurer les Billets aux principales librairies et aux Hôtels Daley et Dougnau. Une bande militaire assistera.

Montréal 15 déc. 1846.

Montres, Bijouteries,

ET AUTRES ARTICLES,

Qui peuvent être offerts comme Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

L. P. BOIVIN prend la liberté d'attirer l'attention des acheteurs de famille et des Jeunes Messieurs, sur son assortiment choisi et varié de Montres en Or, de Dames et de Messieurs, Bagues et Penillants d'oreilles, Epinglettes, Porte-Crayons en Or et en Argent, petites Pendules dans le dernier goût, Argentiers, Instrument de Musique, et autres Articles de goût et de fantaisie, qui peuvent être offerts comme cadeaux. Son assortiment se compose d'articles nouvellement importés et n'en cède en rien sous le rapport de l'élegance, du fini et de la solidité, à tout ce qui a été offert en vente jusqu'à présent dans la Cité.

L. P. BOIVIN. Rue St. Paul, Marché Neuf, } 22 décembre.

BUREAU A LOUER

DANS la rue St. Vincent au No. 15, Possession indépendante, s'adresse au BUREAU DE LA REVUE CANADIENNE. Montréal, 9 octobre 1846

la banque du peuple

Avis.

LES ACTIONNAIRES de la Banque du Peuple sont notifiés par les présentes, de FAYEN le Gms VERSEMENT de DIX par-Cent sur leurs nouvelles parts, le ou après le PREMIER JANVIER 1847. Par ordre des Directeurs, D. M. LEMOINE, 24 nov.